

DIVISION 3 MESSIEURS LIGUE

Conditions de participation

Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère ou 2ème Division et les équipes 2 des clubs de 1ère et 2ème Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 2ème Division.

Le nombre d'équipe est limité à 20. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 17 à 20

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 2 en 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

